

PARIS
POUR
ELLES

En 2019, tous les deux jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint, concubin, partenaire ou « ex ».

Une femme sur deux a déjà été victime de violence en raison de ce qu'elle est.

Ces chiffres doivent nous indigner, mais l'indignation ne suffit pas à endiguer ce décompte macabre. Il faut agir dans tous les domaines qui fondent l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Grenelle initié par le Gouvernement nous incite à nous mobiliser collectivement, avec les associations qui, comme souvent, sont en pointe sur les sujets sociétaux, pour mieux protéger les victimes, renforcer les dispositifs existants et se doter de nouveaux moyens pour combattre ce fléau. Faire appliquer la loi, prévenir et innover.

Inspirons-nous des dispositifs qui fonctionnent dans d'autres pays et qui ont fait leurs preuves, n'attendons plus ! L'Espagne a par exemple considérablement réduit le nombre de féminicides grâce à la possibilité pour l'Etat de se substituer à la victime de violences, pour déposer plainte et enclencher toutes les mesures de protection. Le

bracelet anti-rapprochement qui y est déployé depuis 10 ans participe également à la réduction du nombre de victimes.

La Ville de Paris doit être pilote et mettre en place dès 2020 le bracelet anti-rapprochement du conjoint violent.

Pour protéger les femmes, agissons collectivement pour simplifier et organiser rapidement la chaîne d'intervention pour les mettre à l'abri . Nous doterons la capitale d'une Maison des Parisiennes pour accueillir les victimes, les héberger et les accompagner dans leurs démarches.

Pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, renforçons la sensibilisation des jeunes Parisiens contre les stéréotypes de genre, en s'appuyant notamment sur les personnels municipaux, que nous souhaitons mieux former. Accélérer l'égalité passe aussi par la mise en valeur de modèles féminins : nous créerons un prix « La Parisienne de l'Année » qui constituera au fil des ans un réseau de femmes ambassadrices de leur domaine de compétence.

Pour adapter la ville à la vie des femmes, facilitons le quotidien des familles et soulageons ainsi leur charge mentale. Pour cela, nous créerons un accueil

tout-en-un le soir après l'école jusqu'à 19 heures, ouvrons les crèches jusqu'à 19h30 et mettrons en place une plateforme d'aide et de soutien aux parents employeurs. Le sentiment d'insécurité dans l'espace public ne doit pas entraver la liberté de se déplacer. Nous proposons un

plan « Lumière et sécurité » pour mettre fin aux rues sombres et angoissantes et des patrouilles renforcées de la police municipale là où le harcèlement de rue est une réalité.

Pierre-Yves Bournazel et Ann-Katrin Jégo

LA VILLE DOIT PRÉVENIR ET ALERTER

Nous souhaitons **sensibiliser les jeunes Parisiens dans leur établissement scolaire**, à travers des campagnes d'affichage, permanentes et adaptées à chaque âge. Les enfants doivent être en mesure d'identifier la violence pour pouvoir la dénoncer. Pour cela, une relation de confiance doit être construite avec les personnels scolaires et périscolaires.

Une formation spécifique sur les violences doit être apportée à l'ensemble des personnels municipaux, en commençant par ceux qui sont en contact direct avec les enfants. Ils doivent pouvoir identifier les signes de violences familiales. De même, les personnels des résidences pour personnes âgées, des centres de santé municipaux, des centres de protection maternelle et infantile, des relais informations familles bénéficieront d'une formation analogue.

Nous demanderons aux bailleurs sociaux de former les gardiens d'immeubles qui, tout en favorisant le lien social, assurent un rôle de vigie.

Prévenir les violences faites aux femmes, c'est aussi leur **apprendre, ou réapprendre l'estime et la confiance en soi**. Des techniques simples et efficaces existent pour pratiquer des exercices physiques, pour travailler le positionnement de son corps, celui de l'autre. Aussi, **nous proposerons aux collégiennes de pratiquer un sport de self-défense**. Certains départements comme la Réunion, l'Ardèche ou le Nord organisent déjà ce type d'ateliers destinés aux femmes victimes et à leurs filles.

La Ville de Paris sera enfin à l'initiative de campagnes « choc » de **sensibilisation sur les violences faites aux femmes en complément de la campagne nationale du 3919**.

LA VILLE DOIT ACCOMPAGNER LES VICTIMES

Les femmes qui ont réussi à se mettre à l'abri des violences sont celles qui ont pu compter sur une chaîne coordonnée des intervenants : associations, services de police, de l'éducation, de la santé, de la justice.

Le **Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) pourrait dans ce sens devenir la structure de référence** pour l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Le CASVP doit coordonner la prise en charge des femmes victimes et de leurs enfants. A travers ses dispositifs d'aides et grâce à son implantation locale, il les accompagne dans toutes les démarches qui précèdent ou qui suivent la décohabitation.

Les services de police sont souvent les premiers interlocuteurs des femmes en danger. **Les agents d'accueil des commissariats doivent être en mesure d'orienter rapidement la victime vers les services de la Ville.** Nous concluons avec la Préfecture de Police une convention de coordination.

En parallèle, **nous nous engageons à ouvrir dès la fin du premier semestre 2020 une Maison des Parisiennes**, à l'image de la maison des Femmes de Saint-Denis ou de la Citad'elles à Nantes. Ces structures, gratuites et accessibles 24h/24, 7j/7, proposent aux femmes victimes de violences un accompagnement global en un même lieu : accès aux soins médicaux et psychologiques, accès aux droits, aide et soutien dans les démarches, hébergement d'urgence. Il est temps qu'une telle structure voie le jour à Paris !

Nous proposons que **Paris soit la ville-pilote pour le déploiement des bracelets anti-rapprochement.** Ce dispositif est désormais prévu par la loi et il a fait ses preuves à l'étranger. Il permet de maintenir à distance le conjoint violent grâce à sa géolocalisation en continu. De même, **nous soutiendrons le renforcement du dispositif « Téléphone Grave Danger »** qui permet à la victime de prévenir directement les secours en cas de danger imminent.



LA VILLE DOIT MOBILISER SON PARC DE LOGEMENT POUR ACCÉLÉRER LA MISE À L'ABRI DES FEMMES ET ENFANTS CONFRONTÉS À LA VIOLENCE

La Ville doit mobiliser son parc de logements pour accélérer la mise à l'abri des femmes et enfants confrontés à la violence.

En complément des 300 places en logement social, en résidences sociales ou en hébergement d'urgence, dédiées aux femmes victimes, **nous proposons de mettre à la disposition de chaque antenne du CASVP des logements d'urgence destinés** à mettre à l'abri les victimes - femmes et enfants - dans les plus brefs délais. Dans un premier temps, une centaine de logements seront mobilisés pour tout Paris.

Nous nous engageons à **modifier le système de cotation actuel pour l'attribution de logement social pour mieux prendre en compte les situations d'urgences des femmes**. En attribuant 30 points aux demandeurs de logement social victimes de violences familiales, contre 18 actuellement, elles bénéficieront d'une attribution rapide.

En octobre dernier nous avons déposé un vœu demandant cette modification du système de cotation. L'exécutif municipal s'est contenté de renvoyer le sujet à une étude.

LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES

Les stéréotypes sexués sont la croyance que certaines aptitudes ou certains traits de personnalités sont plus spécifiques aux garçons et d'autres plus spécifiques aux filles. Les schémas de genre ainsi préconçus contribuent à modeler les comportements des enfants - y compris des plus jeunes - puis des adultes.

Nous proposons de **réhabiliter des ateliers d'Arts Manuels et Techniques**, diversifiés, proposant l'apprentissage de la couture, de la cuisine, du bricolage à tous les élèves de collège sans distinction entre les filles et les garçons.

Nous souhaitons aussi que **les enfants et adolescents, selon leur niveau, soient en permanence sensibilisés à l'égalité des genres** : des jouets

dans les crèches aux livres et autres supports éducatifs, aucun ne doit laisser entendre que les petites et jeunes filles ne sont pas les égales des garçons ni que leur champ du possible n'est pas strictement identique.

Cela passe aussi bien entendu par **la formation des personnels municipaux en contact avec les enfants**, que nous savons déjà très sensibilisés, mais dont il faut renforcer les réflexes à l'égalité.

Enfin, **nous développerons un affichage ciblé dans les collèges pour lutter contre les stéréotypes, particulièrement concernant l'orientation**. Nous refusons que les jeunes filles renoncent à des perspectives professionnelles pour des raisons fondées sur le genre.

INITIER UN PASS EGALITÉ POUR RÉAFFIRMER LE RESPECT DU CORPS DE CHACUN

42% des Français estiment que si la victime a eu une attitude provocante en public, cela atténue la responsabilité du violeur.

ENTRE 6 000 ET 10 000

mineurs victimes de la prostitution en France

En matière d'éducation au corps, on constate malheureusement que notre pays reste très frileux. La loi du 4 juillet 2001 prévoit la mise en place de 3 séances annuelles d'information et d'éducation sexuelle dans les écoles, les collèges et les lycées.

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel prévoit quant à elle des actions de prévention auprès des plus jeunes, notamment les collégiens et les lycéens, contre la marchandisation du corps.

Pourtant, leur application demeure plus que parcellaire, alors que les chiffres sont alarmants.

Aussi **nous demandons la mise en oeuvre des 3 cycles d'éducation au corps** (primaire, collège, lycée) proposés par des intervenants extérieurs (associations, professionnels de santé) permettant de mieux le connaître et de le faire respecter. Ce dispositif allant de pair avec la formation de toutes les équipes pédagogiques et des personnels des établissements scolaires.

CRÉER UN PASS SANTÉ JEUNES

Nous mettrons en place une consultation obligatoire avec un médecin spécialisé pour tous les collégiens de 3^{ème}, dédiée à la santé sexuelle, proposant à tous les adolescents la vaccination contre les infections

sexuellement transmissibles à papillomavirus (HPV) ainsi qu'une information positive et sans jugement, qui reste la meilleure des préventions.

PERMETTRE L'IDENTIFICATION À DES MODÈLES FÉMININS

La Mairie de Paris est une vitrine extraordinaire sur le monde. Aussi nous souhaitons récompenser chaque année, des femmes dont le travail et l'engagement sont exemplaires et remettre le Prix de La Parisienne de l'année, dans différents secteurs : économie, environnement/écologie, solidarité, innovation, culture, sciences, sport.

Ce prix constituera par la suite un réseau de femmes ambassadrices de leur domaine de compétence, qui accompagneront l'exécutif municipal dans la conduite des politiques publiques et dans ses déplacements en France comme à l'étranger.

SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC POUR GARANTIR LA LIBERTÉ DES DÉPLACEMENTS

1/4

Un quart des femmes de 18 à 29 ans affirment avoir peur dans la rue

40%

40% des femmes affirment avoir renoncé à fréquenter certains lieux publics

Les femmes développent malgré elles une véritable stratégie d'évitement dans l'espace public : habillement, refus d'emprunter les transports en commun à certaines heures, limitation des déplacements en soirée. Elles rasent les murs, se font toutes petites et baissent le volume de leurs écouteurs pour rester toujours vigilantes.

Les Parisiennes ne doivent pas vivre dans la peur. **La mise en place de patrouilles de policiers municipaux** permettra de rassurer et de lutter contre l'occupation masculine qui pousse certaines femmes à éviter certains lieux.

Nous proposons **un plan « Lumière et Sécurité » pour mettre fin aux rues mal éclairées et angoissantes**. Nous multiplierons les rues équipées d'éclairage dynamique, c'est-à-dire dont l'intensité lumineuse augmente lors du passage de piétons, de cyclistes, de voitures, etc... C'est rassurant et permet de renforcer le sentiment de sécurité de chacun.

Enfin, l'espace public dans sa globalité ne doit pas véhiculer les préjugés sexistes. C'est pourquoi **nous souhaitons créer une instance de régulation de la publicité**, indépendante et sensibilisée aux questions de stéréotypes et de discriminations.

L'arrivée d'un enfant est un bouleversement dans la vie des parents, le choix du mode de garde est une décision difficile, stressante.

80% des tâches ménagères sont toujours effectuées par les femmes, qui se trouvent confrontées au cruel défi de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Nous souhaitons les y aider en soulageant la charge mentale principalement assumée par les mères :

- **en permettant à tous les parents de bénéficier d'une solution de garde adaptée à leur choix**, notamment par la création de nouvelles places en crèche, mieux réparties selon les besoins et en créant une plateforme d'aide et de soutien aux parents employeurs de nourrices à domicile,
- **en ouvrant les crèches jusqu'à 19h30**, pour s'adapter davantage aux rythmes des familles,
- **en créant un accueil tout-en-un le soir** après l'école et jusqu'à 19 heures,
- **en garantissant un service minimum d'accueil les jours de grève** (qui évitera que les parents soient contraints de trouver des alternatives, souvent en prenant un jour de congé).

Par ailleurs les chiffres sur l'inactivité physique et la sédentarité sont alarmants chez les jeunes et particulièrement chez les jeunes filles. Seulement 7% des filles pratiquent l'heure d'activité physique quotidienne recommandée par l'OMS. Ce décrochage est particulièrement marqué à l'entrée au collège, et dès lors les équipements sportifs profitent majoritairement aux garçons.

L'école doit contribuer au contraire à installer le sport dans les habitudes de vie des Parisiennes et des Parisiens.

C'est le sens de notre proposition d'expérimenter le sport l'après-midi dans les écoles et collèges parisiens.

Outre les effets évidents sur la santé (fonction cardiaque, lutte contre l'obésité, sommeil, le sport permet aussi de diminuer le stress, de (re)donner confiance et estime de soi et de favoriser le respect des règles et des autres.

PIERRE-YVES
BOURNAZEL
P A R I S 2 0 2 0